

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLÈGE À MALAKOFF POUR 2025



Le Département des Hauts-de-Seine porte le projet de construction d'un nouveau collège départemental sur la commune de Malakoff. Le chantier démarrera en mars par une phase de préparation des sols de la parcelle et de traitement des contraintes techniques.

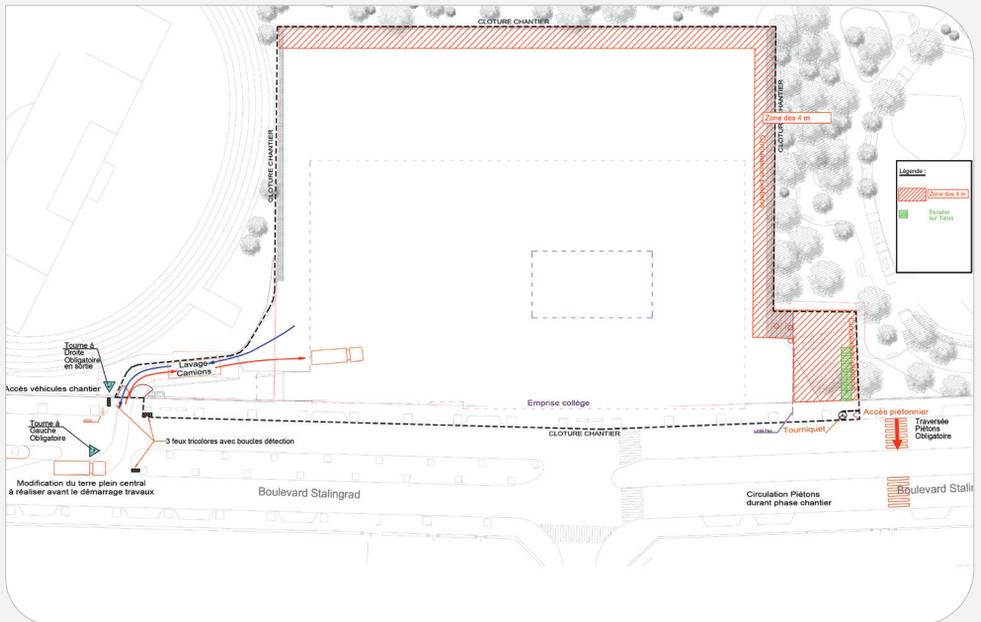


Calendrier prévisionnel des travaux

Cette première période qui durera jusqu'au mois de septembre 2023 permettra de sécuriser le chantier, de créer un accès depuis l'avenue de Stalingrad et de stabiliser l'ensemble du terrain qui accueillera le futur collège.

Plan d'installation de chantier de la phase 1

Préparation de la parcelle



Dans un second temps, débutera la construction des bâtiments, ainsi que les premiers travaux de viabilisation de la parcelle.

Cette étape importante fera apparaître les contours du projet et permettra aux habitants du quartier de mieux appréhender les dimensions du futur établissement scolaire qui sera mis à disposition des collégiens altoiséquanais.

Par la suite, les travaux d'aménagement dureront jusqu'à l'été 2025, pour permettre une livraison pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Un chantier respectueux de son environnement

Le Département des Hauts-de-Seine portera une attention toute particulière à la qualité de vie des habitants de Malakoff et à la préservation des espaces verts de la commune. Il veillera avec les entreprises et l'équipe de maîtrise d'œuvre à les protéger tout au long du chantier. Une charte « chantier propre » a été mise en place afin de garantir la réduction des nuisances sonores et lumineuses, la protection de la biodiversité, la bonne gestion des déchets de chantier et les bonnes relations entre le chantier et les riverains. Un expert environnemental a été missionné par le Département afin de veiller à l'application scrupuleuse de ses exigences.

Des constructions économes en énergie et bioclimatiques

Les constructions de ce nouvel établissement scolaire ont intégré dès le début de leurs conceptions des exigences bioclimatiques permettant de réduire les apports solaires à l'intérieur du bâtiment en été (limitation de l'élévation de la température intérieure) et d'utiliser les rayonnements du soleil en hiver comme source naturelle de chaleur. L'utilisation d'énergie renouvelable (panneau solaire et chaufferie biomasse) permet à ce projet, déjà sobre énergétiquement, d'atteindre le niveau de performance « Énergie 3 » du référentiel E+C-, soit une consommation de moins de 110 kWhEP/m² de surface de plancher par an.

Réduction de la production de carbone (CO²)

Les principaux contributeurs au bilan d'émissions de gaz à effet de serre des bâtiments sont les produits de construction et les équipements, ainsi que les consommations d'énergie liées à l'utilisation quotidienne des locaux. Les objectifs recherchés dans ce projet sont leur réduction tout au long de son cycle de vie et la capitalisation sur l'ensemble des impacts : CO², eau, déchets... Une analyse de cycle de vie du futur bâtiment (ACV) a permis d'optimiser le projet lors des études de conception. Cet établissement sera construit avec des matériaux spécifiquement choisis pour limiter la production de gaz à effet de serre.



Vue de la façade arrière du collège.

CALENDRIER

DÉBUT DES TRAVAUX : MARS 2023

FIN ESTIMÉE DES TRAVAUX : ÉTÉ 2025

ACTEURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE : DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARCHITECTES : VALERO GADAN ARCHITECTES ET ASSOCIÉS

POUR TOUTE INFORMATION VOUS POUVEZ CONTACTER :

Pôle Éducation, Maintenance et Construction

Direction des Bâtiments du Département des Hauts-de-Seine

Tél. : 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)

ou en ligne sur : contact.hauts-de-seine.fr